

LETTRÉ D'INFORMATION

Numéro 32 - Juin 2022



Actualité sanitaire au sommaire :

Grippe aviaire : abaissement du niveau de risque

Gestion de l'eau au pâturage

- Qualité de l'eau en pâture
- Aide régionale à l'abreuvement
- Farago 38 : expert en analyse d'eau

Le dispositif OSCAR est désormais disponible en Isère !

- L'Observatoire et suivi des causes d'avortements chez les ruminants (Oscar)



GRIPPE AVIAIRE

Abaissement du niveau de risque

Du fait de la situation sanitaire satisfaisante au regard de l'IAHP en France, le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a décidé **d'abaisser le niveau de risque vis-à-vis de l'IAHP à "négligeable" sur l'ensemble du territoire national à compter du 8 juin 2022.**

Les mesures de biosécurité renforcée, dont notamment la mise à l'abri des volailles, sont levées sur l'ensemble des élevages avicoles.

Cependant, **certaines régions du territoire sont toujours réglementées** (Sud Ouest, pays de la Loire, zones de protection et zones de surveillance) et sont, par conséquent, toujours soumises à différentes mesures de lutte. Ainsi, les zones réglementées restantes doivent respecter les différentes actions (y compris la mise à l'abri des animaux le cas échéant) décrites dans les arrêtés préfectoraux établissant ces zones.

Plusieurs raisons justifient cette décision d'abaissement du niveau de risque, parmi lesquelles figurent la réduction voire la disparation de couloirs migratoires actifs, une élévation des températures extérieures réduisant la survie du virus dans l'environnement et la nécessité de permettre la sortie en plein air des

GESTION DE L'EAU EN PÂTURE

QUALITÉ DE L'EAU EN PÂTURE



Qualité de l'eau au pâturage : Trop souvent négligée, l'eau est le premier aliment des animaux d'élevage. Afin d'assurer leurs performances, leur santé et leur bien-être, il est essentiel de garantir un abreuvement suffisant et de qualité tout au long de l'année.

Pendant la période de pâturage, une observation attentive du comportement du troupeau et une surveillance du débit des points d'abreuvement est primordiale.

N'hésitez pas à consulter l'article pour apprendre davantage comment satisfaire les besoins en quantité avec un débit adapté en tenant compte du comportement grégaire des bovins.

[LIRE L'ARTICLE](#)

AIDE RÉGIONALE A L'ABREUUREMENT

Comment bénéficier de cette aide régionale ?

Cette aide finance l'achat d'équipements et la réalisation d'aménagements afin d'optimiser l'usage de l'eau pour l'élevage dans un contexte de raréfaction de la ressource.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- remplacer des trajets d'approvisionnement d'eau pour l'abreuvement au pâturage occasionnant perte de temps et consommation de carburant,
- diminuer l'utilisation de l'eau du réseau potable (pour l'abreuvement et les autres usages),
- d'améliorer la distribution de l'eau d'abreuvement des animaux à la pâture (pâturage tournant, disponibilité continue pour le bien-être des animaux, moindre dégradation du milieu)



A qui s'adresse le dispositif ?

Ce dispositif s'adresse aux exploitations agricole d'élevages herbivores d'au moins 20 UGB à condition de ne jamais avoir bénéficié d'une aide régionale pour l'abreuvement ou que cette aide a été attribuée il y a plus de 3 ans.

Quels sont les projets financés ?

Les projets financés par ce dispositif sont multiples, parmi eux : les prélèvements d'eau, le stockage d'abreuvement au pâturage, l'alimentation en eau hors réseau et l'installation des compteurs d'eau.

[INFORMATIONS](#)

[CANDIDATER](#)

FARAGO 38 : ANALYSE D'EAU

Vous souhaitez réaliser une analyse d'eau ? L'équipe 3D de **Farago Isère** se déplace chez vous pour réaliser le prélèvement.
N'hésitez pas à nous contacter au 09.74.50.85.85 (choix 3)



FARAGO ISÈRE
VOTRE EXPERT EN HYGIÈNE



CONNAISSEZ VOUS LA QUALITÉ DE VOTRE EAU ?

CONTRAT D'ANALYSE D'EAU

FARAGO ISÈRE

**D'APRÈS LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE
UNE ANALYSE D'EAU PAR AN EST OBLIGATOIRE ***

*EXPLOITATION NON RELIÉE AU RESEAU D'EAU PUBLIC

**POUR UNE INTERVENTION PROFESSIONNELLE ET RAPIDE, CONTACTEZ FARAGO 38
09.74.50.85.85 (choix 3) - www.farago38.fr - farago38@faragofrance.fr**

DISPOSITIF OSCAR

Observatoire et Suivi des Causes d'Avortements chez les Ruminants

Le dispositif OSCAR est maintenant déployé en Isère !

Ce dispositif vise à recueillir et valoriser les résultats de diagnostic différentiel des causes infectieuses d'avortements entrepris selon une démarche nationale harmonisée.

But : améliorer les connaissances des causes infectieuses des avortements, pour orienter au mieux la prévention et la lutte contre celles-ci.

• **Pour les bovins :**

- Avortements rapprochés : 2 avortements ou plus en 30 jours ou moins,
- Avortements espacés : 3 avortements ou plus en 9 mois, quelle que soit la taille du cheptel.

• **Pour les petits ruminants :**

- Avortements rapprochés : 3 avortements ou plus en 7 jours ou moins,
- Avortements espacés : évaluation sur le lot de reproduction et sur une durée de 3 mois :
 - < 250 femelles : 4 % d'avortements,
 - > 250 femelles : à partir du 10^{ème} avortement, quelle que soit la taille du lot / troupeau

Groupe de travail :

- Plateforme nationale d'épidémiologie-surveillance en santé animale (Plateforme ESA www.plateforme-esa.fr)
- Experts de la DGAL, l'Anses, l'Adilva, la SNGTV, l'Institut de l'Élevage, la Coopération Agricole et Oniris.
- Animé par GDS France

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet : n'hésitez pas à contacter le GDS 38 au 09 74 50 85 85 et/ou votre vétérinaire



Top départ ! Soldes jusqu'à **-10%** sur une large sélection d'article.

SOLDES

5% SUR LA GAMME "CLÔTURE"

5% SUR LES "DÉSINSECTISEURS"

10% SUR LA GAMME "VÊTEMENTS / CHAUSSANTS"

*Offre valable du 22 juin au 5 juillet 2022

[Profiter de l'offre](#)

GDS Isère

140 espace des 3 fontaines , 38140, Rives

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désinscrire](#)